

# COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

**N°2024/40**

## Objet

**Convention de prêt d'un buste de Marianne à la Mairie de Muret**

en exercice : 18  
présents : 14  
votants : 18  
exprimés  
pour : 18  
contre : 0  
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20240620-202440-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024

**Présents** : MMES CARISTAN Carole, LAHANA Agnès, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjouba  
MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

### Procurations :

Mme GARY Isabelle à M. MALAVAL Claude  
Mme MASSIA Kristel à M. GUILLEMET Olivier  
Mme NADEAU MASSON Tiphaine à M. BERGIA Jean-Marc  
Mme PENNEROUX Béatrice à M. MANGION Denis

**Secrétaire de séance** : M. MERCI Bernard

Le Maire explique à l'assemblée délibérante que le Directeur du Musée Clément Ader à Muret l'a sollicité pour mettre à sa disposition le buste de Marianne communal, dans le cadre d'une exposition du 13 juin au 22 septembre 2024 intitulée « "Muret 1789-1947", la grande histoire municipale » ;

Dans cette optique, il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser le Maire à signer ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention

Les signatures sont au registre.  
Fait à Saubens, le 21 juin 2024



Le Maire,

JM BERGIA

# CONVENTION DE PRÊT

Entre :

- La VILLE DE SAUBENS, représentée son maire, Monsieur Jean-Marc BERGIA

ET

- La VILLE DE MURET, représentée par son Maire, Monsieur André MANDEMENT, en vertu de la décision n°2020/127 en date du 2 juillet 2020.

A l'occasion de l'exposition « Muret (1789-1947) – la grande histoire municipale », qui doit avoir lieu au musée Clément Ader du 13 juin au 22 septembre 2024, la Ville de Saubens mettra à la disposition de la Ville de Muret, l'œuvre suivante :

- Un buste de Marianne en plâtre peint, fin XIX<sup>ème</sup>, d'une valeur de 3200 €

La VILLE DE MURET aura la responsabilité de l'œuvre sus désignée du 10 juin au 28 septembre 2024

La VILLE DE MURET prendra en charge le transport et l'assurance de l'œuvre sus désignée pour une valeur de : 3200 €

Fait à MURET, le 4 juin 2024



Jean-Marc BERGIA



Le Maire

André MANDEMENT